

Promutuel Assurance du Lac au Fleuve
«propulse la coopération»
en soutenant des projets conçus par et pour les communautés

Saint-Pascal, le 10 février 2016 – Promutuel Assurance du Lac au Fleuve a procédé aujourd’hui au lancement officiel d’une initiative destinée à soutenir financièrement les projets les plus prometteurs imaginés par les organismes communautaires et les coopératives œuvrant sur les territoires où elle est historiquement bien implantée dans les communautés. Rappelons que **Promutuel Assurance du Lac au Fleuve** voyait le jour au tout début de janvier 2016, à la suite de la fusion de **Promutuel Assurance du Littoral** et de **Promutuel Assurance du Lac au Fjord**.

Les projets recevables dans le cadre de cette initiative sont ceux des organisations à but non lucratif œuvrant sur les territoires suivants: Kamouraska, Beauport, la Côte-de-Beaupré, l’Île d’Orléans, Charlevoix et la Côte-Nord (de Tadoussac à Havre-Saint-Pierre). Sont toutefois exclus les territoires appartenant aux MRC du Golfe-du-Saint-Laurent et de Caniapiscau.

Le président du conseil d’administration de Promutuel Assurance du Lac au Fleuve, M. Omer Bouchard, et son vice-président, M. Guy Lapointe, se montrent emballés par cette initiative qui a pour nom **Propulser la coopération**: *«En matière de coopération et d’entraide, nos organismes communautaires ont à la fois les idées, la motivation et les talents pour réaliser de grandes choses. Souvent, il ne leur manque que le petit coup de pouce financier pour que toute cette énergie puisse se transformer en réalisations concrètes, structurantes, dont les retombées seront durables. Pour nous, les appuyer, c’est poursuivre notre mission et faire preuve de cohérence lorsque nous disons que notre implication dans les communautés fait partie de nos valeurs fondatrices.»*

Les organismes ont cinq semaines, soit du 10 février au 16 mars 2016 à minuit, pour soumettre leur projet. Un jury composé de sept personnes choisira les projets les plus méritoires et déterminera l’aide financière qui sera accordée pour permettre leur réalisation. La remise des bourses aura lieu le vendredi 6 mai 2016.

Les projets doivent impérativement être soumis sur le site Web de l’initiative **Propulser la coopération**: www.promutuelassurance.ca/propulsercoop. *«Ce mode de fonctionnement a été adopté pour simplifier la mécanique de dépôt des projets et pour garantir la plus grande accessibilité à tous les organismes invités»,* explique M. Pierre Raymond, directeur général de Promutuel Assurance du Lac au Fleuve. *«Les organismes communautaires et les coopératives jouent un rôle central et essentiel dans la vie de nos communautés. Nous souhaitons vivement qu’ils répondent avec enthousiasme à cette invitation qui leur est faite»,* a conclu M. Raymond.

À PROPOS DE PROMUTUEL ASSURANCE DU LAC AU FLEUVE

Bien implantée dans la région, Promutuel Assurance du Lac au Fleuve compte sur l’expertise de plus de 160 employés au service de ses 61 300 membres-assurés. Reconnue pour sa solidité financière, ses produits de grande qualité et l’excellence de son service à la clientèle, elle a comme mission de promouvoir et d’offrir des produits d’assurance qui répondent aux attentes de ses clients. Promutuel Assurance du Lac au Fleuve fait partie du Groupe Promutuel, qui figure parmi les plus grands assureurs de dommages au Québec.

– 30 –

Pour information : Pierre Raymond
Directeur général, Promutuel Assurance du Lac au Fleuve
pierre.raymond@promutuel.ca



PROMUTUEL
ASSURANCE